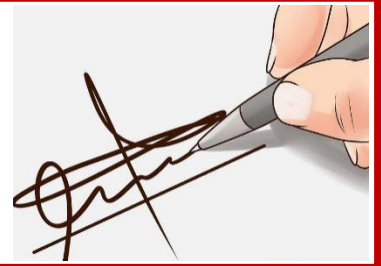




SIGNE L'ACCORD SALARIAL 2019



Durant deux mois d'une négociation atypique, nous avons entendu et pris en compte vos attentes pour aboutir à un accord qui fera référence dans le secteur aéronautique.

FO a revendiqué et obtenu :

- L'application de notre clause de rendez-vous 2018.
- Un **accord salarial pour 2019 à 3,05%**, soit +0,25 par rapport à 2018 :
 - Non cadres : 1,05% d'AG avec effet rétroactif au 01/01/2019
2% d'AI avec effet rétroactif au 01/01/2019 (mini 45€)
 - Cadres I à IIIB : 2,9% d'AI avec effet rétroactif au 01/01/2019 (mini 110€)
0,15% pour garantir une évolution de salaire minimum pour tous en 2019 (Garantie d'Evolution Salariale)
 - Cadres IIIBX/IIIC : 3,05% d'AI avec effet rétroactif au 01/01/2019 (mini 110€)
- L'avancement des budgets d'AI au 01/01/2019 pour tous est lié à l'accord sur 18 mois. Il permet de gagner en masse sur le montant global redistribué.
- **Un niveau d'AI de 1% au 01/01/2020 pour les cadres et les non cadres.**
- Une renégociation entre les signataires de cet accord de notre clause de rendez-vous et plus globalement de l'ensemble des dispositifs de maintien du pouvoir d'achat.



Notre Organisation Syndicale s'est attachée de façon pragmatique à étudier toutes les options proposées par la Direction.

Nous avons au final écarté celles qui n'avaient aucune valeur ajoutée et avons fait évoluer celles qui donneront aux managers les moyens de récompenser vos efforts et accompagner vos déroulements de carrière.

FO a repoussé :



- La perspective d'accords pluriannuels durables : cet accord sur 18 mois n'a pour seule vocation que de surmonter l'impossibilité du nouvel outil de traitement des salaires (Workday) de prendre en compte des mesures salariales à effet rétroactif. **Dès le premier trimestre 2020 nous entrerons à nouveau en négociation pour obtenir un accord sur 12 mois (de juillet 2020 à juin 2021).**
- La clause conditionnelle : pour **FO**, ce genre de mesure ne peut se concevoir que si elle apporte un « PLUS » aux salariés.

Cette année encore FO Airbus reste, pour l'ensemble des salariés, la meilleure garantie pour l'augmentation de leur pouvoir d'achat.